



PROCES VERBAL
N°41/CNCMP/2016
DU 15/09

L'an deux mille seize et le jeudi quinze septembre à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents :

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier.

Etaient absents

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DÉS SECTEURS DE SOUVERAINETE

1°-Examen du complément d'informations relatif à la demande de non objection sur le projet d'avenant au marché portant sur la conception et la construction clé en main d'une usine de lait à Néma, portant modification de l'étendue des prestations et des délais d'achèvement des travaux ; *réf lettre n°311/CPMP/Ssouf reçue* le 01 septembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve le projet d'avenant sans incidence financière.

2°-Examen du projet de marché par entente direct relatif à la location d'engins pour le traitement des déchets au CET ; *réf lettre n°291/CPMP/Ssouf reçue* le 18 Aout 2016.

Handwritten signatures and initials in blue ink.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP, n'a pas d'objection sur le marché passé avec l'Ets Mohamed Ould Ahmed Lemine pour un montant de 54.351.000 UM TTC et un délai d'exécution de 90 jours.

3%-Examen de huit projets de marchés par entente direct relatifs à la location d'engins pour la collecte et le transport des déchets au CET ; réf lettre n°294/CPMP/Ssouv reçue le 22 Aout 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP, n'a pas d'objection sur la passation des marchés de collecte et le transport des déchets au CET comme suit :

- Lot 1 : Ets EL KHALIL pour un montant de 10.544.000 UM TTC et un délai de 8 jours ;
- Lot 2 : STARTECH pour un montant de 11.542.000 UM TTC et un délai de 15 jours ;
- Lot 3 : Ets MD OULD AHMED LEMINE pour un montant de 12.199.200 UM TTC et un délai de 15 jours ;
- Lot 4 : TOP ECTP pour un montant de 11.814.000 UM TTC et un délai de 14 jours ;
- Lot 5 : Ets MD LEMINE OULD AHMED RAMDAN pour un montant de 15.998.000 UM TTC et un délai de 31 jours ;
- Lot 6 : SOTRAM pour un montant de 9.420.000 UM TTC et un délai de 15 jours ;
- Lot 7 : Ets MD AHID OULD MAHFOUDH pour un montant de 5.885.000 UM TTC et un délai de 11 jours ;
- Lot 8 : Ets AOMZ pour un montant de 6.037.500 UM TTC et un délai de 15 jours.

4%-Examen de l'additif au DAO relatif à la fourniture et l'installation d'équipements au profit de vingt-deux (22) postes de santé ; réf lettre n°320/CPMP/Ssouv reçue le 09 septembre.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP, n'a pas d'objection sur l'additif au DAO en question.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

5%-Examen du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux de construction et équipement du port de pêche de Tanit ; réf lettre n°192/CPMP/SI reçue le 25 Aout 2016.

Décision

Ce point est reporté pour le complément des dossiers suivants.

- Etat d'exécution de l'ancien marché de contrôle des travaux ;

- Justificatifs des augmentations des prix par rapport au marché initial ;
- Liste et CV du personnel clé du nouveau marché.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou
- Maalouma Limam Dahi

(Handwritten signatures in blue ink)



Le représentant du contrôle financier

Abderrahmane Abdoul